

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifack International Bank publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 avril 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Béchir NEDRI.

BILAN Consolidé

Arrêté au 31.12.2018

Désignation	Notes	31-déc	
		2018	2017*
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	36 562 084	15 819 863
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	73 300 557	29 249 759
AC03 Créances sur la clientèle	(1-3)	402 424 166	252 102 279
AC04 Portefeuille titres commercial	(1-4)	628 121	616 799
AC05 Portefeuille d'Investissement	(1-5)	10 865 619	8 061 648
AC06 Valeurs immobilisées	(1-6)	59 350 922	56 907 795
AC07 Autres actifs	(1-7)	46 041 186	35 882 247
TOTAL ACTIFS		629 172 655	398 640 390
PA01 Banque Centrale, CCP	(2-1)	-	-
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	57 127 278	6 852 378
PA03 Dépôts de la clientèle	(2-3)	276 869 667	94 559 330
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	(2-4)	48 401 104	76 784 431
PA05 Autres passifs	(2-5)	62 403 181	49 290 551
TOTAL PASSIFS		444 801 230	227 486 690
CP01 Capital		150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves consolidées		21 339 549	20 717 887
CP03 Actions propres		(498 526)	(48 855)
CP04 Autres capitaux propres consolidées		16 100 751	657 218
CP05 Résultats reportés consolidées		(822 417)	848 656
CP06 Résultat consolidées		(1 779 373)	(1 049 412)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	184 339 984	171 125 494
Intérêt des minoritaires		31 441	28 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		629 172 655	398 640 390

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN Consolidé
Arrêté au 31.12.2018

Désignation	Notes	31-déc.	
		2018	2017*
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	1 137 428	8 481 088
HB 02- Crédits documentaires	4-2	4 118 837	0
HB 03- Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		5 256 265	8 481 088
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	56 575 393	81 753 006
HB 05- Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		56 575 393	81 753 006
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 06- Engagements de financement reçus		0	0
HB 07- Garanties reçues	4-4	94 546 012	39 696 811

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

ETAT DE RESULTAT Consolidé
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Désignation		Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
			2018	2017*
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			41 531 506	23 573 915
PR01	Marges et revenus assimilés	(5-1)	29 281 558	20 890 322
PR02	Commissions en produits	(5-2)	6 192 866	1 664 774
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	5 794 209	260 029
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	262 873	758 790
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			(16 058 103)	(7 683 224)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	(5-5)	(15 124 536)	(7 320 945)
CH02	Commissions encourues		(933 567)	(362 279)
CH03	Perte sur portefeuille titres commerciales et opérations financiers		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE			25 473 403	15 890 691
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6)	(1 620 982)	(699 915)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-7)	-	87 249
PR07	Autres produits d'exploitation		12 449	6 352
CH06	Frais de personnel	(5-8)	(14 639 756)	(9 998 002)
CH07	Charges générales d'exploitation	(5-9)	(5 717 120)	(3 161 296)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-10)	(6 509 394)	(4 259 933)
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 001 400	-2 134 854
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-11)	507 619	602 855
CH011	Impôt sur les bénéfices		725 272	489 004
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			-1 768 509	-1 042 995
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(7 629)	-5 000,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-1 776 138	-1 047 995
Part des intérêts minoritaires			-3 235	-1 417
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			-1 779 373	-1 049 412

(*) : Colonne comparative retraitée à des fin

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE Consolidé
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Désignation	Notes	31-déc	
		2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		41 268 633	23 179 175
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(13 867 020)	(7 004 924)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(151 942 869)	(27 025 349)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		178 476 160	92 590 189
Titres de placements		-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(17 552 191)	(24 003 111)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(1 197 665)	1 665 547
Impôt sur le bénéfice		(154 601)	(386 729)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		35 030 447	59 014 798
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		161 802	46 698
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(2 837 000)	(1 743 113)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(6 079 436)	(38 272 352)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(8 754 634)	(39 968 767)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)		
Émission d'actions		(449 671)	-
Émission d'emprunts		15 443 534	(48 855)
Remboursement d'emprunts		(26 740 233)	(23 235 136)
Dividendes versés et autres distributions			-
Mouvements sur fond social et de retraite		0	-
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-11 746 371	-23 283 991
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		14 529 442	(4 237 960)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	38 834 043	43 072 003
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE		53 363 485	38 834 043

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison

Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2018

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018 :

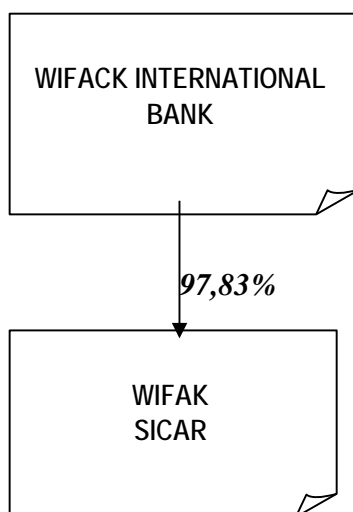
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFACK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICARS.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **WIACKINTERNATIONAL BANK** relatifs à l'exercice 2018 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** à savoir **WIFAK SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK**.

1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de sa filiale **WIFAK SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe **WIFACK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement	10%
Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit.

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :

- Commerce
- BTP
- Industrie
- Tourisme
- Agriculture
- Promotion immobilière
- Services

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2018. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2018 pour tous les secteurs d'activités est égal à **1**.

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2018 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

v. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FSi \times TPM_{gi}$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

- A : ancienneté dans la classe 4 ;
- N : année d'arrêt des comptes ;
- M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux concepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaelaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005 a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la banques sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite tel que stipulé par la convention collective du secteur financier est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la banque et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la banque.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers consolidés du groupe sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

2-12 : Faits saillants de la période :

L'exercice 2018 est marqué par les événements suivants :

L'exercice 2018 est marqué par les faits et les réalisations suivantes :

- La Confirmation de la notation de la Banque de AA+ avec perspective stable par l'agence de notation de Fitch Rating.
- Le Renforcement du réseau des agences de la Banque par l'ouverture de 4 nouvelles agences pour atteindre un nombre total de 27 agences.
- Le Renforcement des ressources humaines de la Banque par le recrutement d'experts métiers.
- L'élargissement de la gamme offerte avec le lancement des nouveaux produits et services.
- L'orientation vers le marché financier comme une nouvelle source de financement des activités de la Banque.
- L'engagement dans le processus de la transformation digitale globale de la Banque.

- La mise en place d'une nouvelle politique de communication afin de renforcer l'image de Wifak Bank en tant que banque innovante capable d'apporter des solutions adaptées à leurs besoins et en leur offrant une prestation bancaire riche.
- L'approbation du code de déontologie ainsi que la politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêt

1- Correction d'erreur comptable

Prise en compte de l'effet de la fiscalité différée lié au résultat déficitaire de l'exercice 2017 pour 605 mDT.

Correction de la fiscalité différée sur des moins-values sur les titres cotés en bourse pour - 139 mDT.

2- Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2017 ont été retraité en pro-forma, et ce au titre des modifications apportées à la méthode de présentation certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- En 2017, les comptes des banques résidentes présentant des soldes débiteurs ont été présentés au niveau du poste « créances des établissements bancaires et financiers » tandis que leurs soldes créditeurs ont été présentés au niveau du poste « dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ».
- En 2017, les comptes des clients présentant des soldes débiteurs ont été présentés au niveau du poste « créances sur la clientèle » tandis que leurs soldes créditeurs ont été présentés au niveau du poste « dépôts de clientèle ». En 2018, la présentation de ces comptes dépend du sens de leurs soldes fusionnés.

A des fins comparatives, les états financiers publiés au 31 décembre 2017 ont été retraités, en pro-forma. Les reclassements opérés sont récapitulés dans le tableau suivant :

<u>Libellé</u>	<u>Ancien Poste</u>	<u>Nouveau Poste</u>	<u>Montant</u>
<u>Au niveau du Bilan</u>			
Compte à vue rémunérés personnel Wifak	Créances à la clientèle	Autres actifs	131
Effet remis à l'encaissement	Créances à la clientèle	Autres actifs	296 901
Impayés sur engagement LCI	Créances à la clientèle	Autres actifs	51 443
Avances et acomptes sur matériels et mobiliers de bureau	Valeurs immobilisées	Autres actifs	28 623
Fournisseurs étrangers à payer	Autres passifs	Autres actifs	729
Compensation chèques et effets	Autres passifs	Autres actifs	451 632
Provisions sur les établissement de crédit	Autres actifs	Créances sur les établissement bancaires et financiers	62 477
Etats TVA	Autres actifs	Autres Passifs	7 112
Frais divers	Autres actifs	Autres Passifs	58 476
Etat crédits d'impôts sur les sociétés	Autres actifs	Autres Passifs	55 517
<u>Au niveau d'Etat du Résultat</u>			
Commission reçu sur correspondant	Marges et revenus assimilés	Commissions (En produit)	37 767
Profits sur vente d'actif	Marges et revenus assimilés	Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	516 664

Moins valus de réévaluation sur titres de transaction	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	Gains sur portefeuille-titres commercial et opération financières	-4 630
Charges sur comptes bancaires	Commissions encourues	Charges encourues et assimilées	-78 101
TFP et FOPROLOS	Charges générales d'exploitation	Frais de personnel	-198 539
Frais de formation	Charges générales d'exploitation	Frais de personnel	-63 966
<u>Au niveau d'Etat des Flux de Trésorerie</u>			
Titres de transaction	Titres de placement	Liquidité et équivalent de liquidité	136 231

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **36 562 084 DT** contre **15 819 863 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une variation de **131%**.

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 095 964	4 476 297	1 619 667	36%
BCT, CCP et TGT	30 466 120	11 343 566	19 122 555	169%
Total	36 562 084	15 819 863	20 742 221	131%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers ont totalisé **73 300 557 DT** au 31 décembre 2018 contre **29 249 759 DT** enregistré durant l'exercice 2017.

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	26 765 699	2 151 056	24 614 643	1 144%
Prêts aux établissements bancaires	46 504 680	22 000 000	24 504 680	111%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	30 178	47 196	(17 017)	(36%)
Total créances sur les établissements bancaires	73 300 557	24 198 252	49 102 305	203%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	0	0	0	0%
Prêts aux établissements financiers	0	5 000 000	(5 000 000)	(100%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	0	51 507	(51 507)	(100%)
Total créances sur les établissements financiers	0	5 051 507	(5 051 507)	(100%)
Total	73 300 557	29 249 759	44 050 798	151%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Descriptions	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	73 300 558	0	0	-	73 300 558
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	26 765				26 765
Placements MOUDHARABA interbancaire	699				699
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	46 504				46 504
	680				680
	30				30
	179				179
Etablissements financiers	0	0	0	0	0
Avoirs en comptes sur les établissements financiers					-
Certificats de leasing					-
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers					-
Total	73 300 558	-	-	-	73 300 558

Note 1.3: Créances sur la clientèle :

Les financements à la clientèle ont enregistré une évolution de **60%** pour passer de **252 102 278 DT** au 31 décembre 2017 à **402 4424 166 DT** au 31 décembre 2018.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Qardh Hassan	1 263 911	64 214	1 199 697	1868%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	401 160 255	252 038 064	149 122 191	59 %
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	396 327 038	237 342 189	158 984 849	67 %
Financement Mourabaha	129 456 722	22 802 439	106 654 283	468 %
Financement Ijara	283 951 604	229 595 851	54 355 753	24 %
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 977)	12 %
Profits réservés sur creances	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Portefeuille sur ressources ordianaires en devises	4 833 217	14 695 875	(9 862 658)	(67)%
Total	402 424 166	252 102 278	150 321 888	60 %

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Qardh Hassan	48	-	1 263 864	1 263 911
Autres concours à la clientèle	-	-	401 160 255	401 160 255
Total	48	-	402 424 119	402 424 166

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 décembre 2018 selon la durée résiduelle se présente 9comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
Qardh Hassan	1 263 912	-	-	1 263 912
Encours Ijara	31 598 343	62 201 394	169 842 920	263 642 657
Encours Mourabaha	7 428 718	65 632 229	46 390 567	119 451 514
Total	40 290 973	127 833 623	216 233 487	384 358 083

La répartition par secteur d'activité des financements se présente comme suit au 31 décembre 2018 :

Secteur	Encours ijara	Encours mouraba	Total
Financements aux professionnels	263 642 657	92 487 640	356 130 298
Agriculture	43 441 960	6 359 813	49 801 773
Industrie	95 083 516	38 876 345	133 959 861
Industries manufacturières	43 946 766	38 081 267	82 028 033
BTP	44 805 780	795 078	45 600 858
Autres industries	6 330 970	0	6 330 970
Promotion immobilière	2 041 452	3 597 527	5 638 979
Services	123 075 731	43 653 955	166 729 686
Tourisme	8 062 258	823 280	8 885 538
Commerce	44 882 683	36 759 434	81 642 117
Transport et Communication	34 095 824	865 491	34 961 315
Autres services	36 034 966	5 205 750	41 240 716
Financements retail	0	26 963 873	26 963 873
Logement	0	22 728 741	22 728 741
Consommation	0	4 235 132	4 235 132
Total général	263 642 657	119 451 514	383 094 171

(1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	396 327 038	237 342 189	158 984 849	67 %
Portefeuille Ijara	283 951 604	229 595 851	54 355 753	24 %
Encours financiers	263 642 657	212 719 679	50 922 978	24 %
Impayés et autres facturations	24 319 637	19 709 649	4 609 988	23 %
Produits constaté d'avance sur Financement Ijara	(1 274 606)	(1 117 718)	(156 888)	14 %
Reglement non affecté	(2 736 084)	(1 715 759)	(1 020 325)	59 %
Portefeuille Mourabaha	129 456 721	22 802 439	106 654 282	468 %
Mourabaha Court terme	83 544 893	6 729 407	76 815 485	1 141 %
Encours financiers	69 791 559	6 514 219	63 277 340	971 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	797 608	179 324	618 284	345 %
Impayés sur Financement Mourabaha	13 089 797	35 864	13 053 932	36 398 %
Profits réservés sur creances	(134 070)	-	(134 070)	100 %
Mourabaha Moyen terme	27 101 177	5 291 442	21 809 735	412 %
Encours financiers	26 243 211	5 279 463	20 963 747	397 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	213 670	11 591	202 079	1 743 %
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	703 081	387	702 694	181 412 %
Profits réservés sur creances	(58 785)	0	(58 785)	100 %
Mourabaha Long terme	18 810 651	10 781 590	8 029 061	74 %
Encours financiers	18 710 260	10 744 021	7 966 238	74 %
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	86 070	37 569	48 501	129 %
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	21 663	0	21 663	100 %
Profits réservés sur creances	(7 341)	-	(7 341)	100 %
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 976)	12 %
Agios réservés sur creances	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Autres concours à la clientèle en devises	4 833 217	14 695 875	(9 862 658)	(67)%
Encours financiers	4 706 484	14 695 875	(9 989 391)	(68)%
Produits à recevoir	126 733	0	126 733	100 %
Total	401 160 255	252 038 064	149 122 190	59 %

(*) Les encours financiers des financements Ijara relatifs à l'exercice 2018 présentent un solde de **263 642 657 DT** contre **212 719 679 DT** une année auparavant pour enregistrer une évolution de **24%** et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital Amorti	Encours financier
Solde 31-12-2017	1 062 831 070	850 111 391	212 719 679
Capital Amorti des anciens contrats	0	73 628 583	(73 628 583)
Ajouts de la période	168 930 065	35 416 030	133 514 035
Investissement	163 396 689	34 940 957	128 455 732
Relocation	5 533 376	475 073	5 058 303
Retraits de la période	37 208 857	28 246 383	8 962 474
Cession de la valeur Résiduelle	8 831 249	8 830 098	1 151
Cession anticipé	18 177 984	13 985 130	4 192 854
Transferts(Cession)	2 466 447	1 597 872	868 575
Relocation	7 733 177	3 833 283	3 899 894
Solde 31-12-2018	1 194 552 278	930 909 621	263 642 657

Le stock des provisions et profits réservés au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Provision individuelles	(13 398 840)	(12 196 800)	(1 202 040)	10%
Provisions collectives	(1 629 980)	(1 520 581)	(109 399)	7%
Provisions additionnelles	(535 007)	(157 469)	(377 538)	240%
Total provisions sur créances	(15 563 827)	(13 874 850)	(1 688 977)	12 %
Profits réservés	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28%
Total profits réservés	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28 %
Total général des provisions et profits réservés	(17 081 288)	(15 056 101)	(2 025 187)	13%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Montant brut de la créance classée	24 886 663	19 741 672	5 144 991	26 %
Provisions au 31/12/N-1	(13 717 381)	(14 634 850)	917 469	(6)%
Dotation de l'exercice	(3 341 777)	(2 706 918)	(634 859)	23 %
Reprise de l'exercice	2 030 338	2 115 144	(84 806)	(4)%
Perte sur Créances Radiées	-	1 509 243	(1 509 243)	(100)%
Provision au 31/12/N	(15 028 820)	(13 717 381)	(1 311 439)	10 %
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(535 006)	(157 469)	(377 537)	240 %
Total net de la créance	9 322 837	5 866 822	3 456 015	59 %

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Montant brut de la créance classée	24 886 663	19 741 672	5 144 991	26 %
Profits réservés au 31/12/N-1	(1 181 251)	(1 296 172)	114 921	(9)%
Dotation aux profits réservés	(336 210)	-	(336 210)	100 %
Reprise profits réservés de l'exercice	-	37 849	(37 849)	(100)%
Profits réservés sur financements radiés	-	77 072	(77 072)	(100)%
Total des Profits réservés au 31/12/N	(1 517 461)	(1 181 251)	(336 210)	28%

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL au 31-12-18	TOTAL au 31-12-17
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis		
Encours en principal	186 172 243	184 352 235	1 862 063	1 723 727	8 983 903	383 094 171	249 953 257
Impayés	98 434	24 097 881	763 830	1 981 184	7 367 455	34 308 784	15 918 374
Autres débits	545 453	887 406	111 541	114 927	2 665 403	4 324 730	3 829 902
Avances & acomptes	(1 651 334)	(5 079)	(5)	(5)	(881 926)	(2 538 349)	(2 060 747)
Débits de compte	463 470	604 489	47 551	108 030	37 836	1 261 376	0
PAR	555 809	294 871	1 145	5	0	851 830	225 149
ENGAGEMENTS BILANTIELS	186 184 075	210 231 803	2 786 125	3 927 868	18 172 671	421 302 542	267 865 936
ENGAGEMENTS HORS BILAN	49 913 901	9 918 133	0	0	0	59 832 033	90 234 094
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	236 097 976	220 149 936	2 786 125	3 927 868	18 172 671	481 134 575	358 100 030
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	2 000 000	0	0	0	0	2 000 000	0
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	238 097 976	220 149 936	2 786 125	3 927 868	18 172 671	483 134 575	358 100 030
<i>Dont Créances Classées</i>			<i>2 786 125</i>	<i>3 927 868</i>	<i>18 172 671</i>	<i>24 886 664</i>	<i>19 741 672</i>
Agios réservés	-	(42 786)	(124 485)	(198 860)	(1 151 330)	(1 517 461)	(1 181 251)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(75 924)	(424 096)	(12 898 820)	(13 398 840)	(12 196 800)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(535 007)	(535 007)	(157 469)
Provisions collectives	(1 629 980)		-	-	-	(1 629 980)	(1 520 581)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(1 672 766)		(200 409)	(622 956)	(14 585 157)	(17 081 288)	(15 056 101)
ENGAGEMENTS NEIS	236 467 996	220 107 150	2 585 716	3 304 912	3 587 514	466 053 287	343 043 929
Taux des créances classées au 31/12/2018			0,58%	0,82%	3,76%		
				5,15%			
Taux des créances classées au 31/12/2017			0,20%	0,40%	4,93%		
				5,54%			
Ratio de couverture des créances classés au 31/12/2018			7,19%	15,86%	80,26%		
				61,91%			
Ratio de couverture des créances classés au 31/12/2017			8,69%	19,26%	75,00%		
				68,56%			

Note 1.4 : Portfeuille titres commercial :

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 Décembre 2018 à **628 121 DT** contre **616 799 DT** au 31 Décembre 2017.

Note 1.5 : Portfeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2018 un solde de **10 865 619 DT** contre **8 091 648 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 35 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017 Retraité	Variation	%
Titres d'investissement (1)	403 868	442 654	(38 786)	(9%)
Titres de participation (2)	8 935 501	5 965 502	3 000 000	50%
Parts dans les entreprises liées	0	123 000	(123 000)	(100%)
Titres participatifs	1 526 250	1 560 493	(34 243)	(2%)
Total	10 865 619	8 091 649	2 803 971	35%

(1) Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 se présente comme suit:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
fonds gérés	489 891			
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	-
Créances rattachés sur fonds gérés	(109)	2 654	(2 763)	(104%)
Titres d'investissement Hors Fonds Gérés	123 977			
Emprunt nationale	120 000	160 000	(40 000)	(25%)
Créances rattachés sur emprunt nationale	3 977	-	3 977	100%
Total	613 868	652 654	(38 786)	(6%)
Provison sur participation MED FOOD	(150 000)	(150 000)	-	-
Provision sur participation SERP SUD	(60 000)	(60 000)	-	-
Provision sur Fond gérés	(210 000)	(210 000)	-	-
Montants brut	403 868	442 654	(38 786)	-9%

(2) Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit:

PARTICIPATIONS	V.B au 31/12/2017	ACQUISITION / RECLASSEME	RETROCESS ION	V.B au 31/12/2018	PROVISIO NS	Valeur Net
PARTICIPATIONS SERP SUD	40 000	-	-	40 000	40 000	-
INSTITUT DE L'APBEF	100			100		100
PARTICIPATION MED FOOD	100 000			100 000	100 000	-
PARTICIPATION SOTEMAIL	500 000	-	-	500 000	30 000	470 000
PARTICIPATION LES CERAMIQUES D	1 000 000	-	100 000	900 000	-	900 000
PARTICIPATION EUROCYCLE	-	-	-	-	-	-
PARTICIPATION BAT	500 000	-	500 000	-	-	-
PARTICIPATION JOB BETON	2 005 000	-	400 000	1 605 000	-	1 605 000
PARTICIPATION OFFICE PLAST	219 722	-	-	219 722	-	219 722
PARTICIPATION OFFICE PLAST	491 679	-	-	491 679	-	491 679
PARTICIPATION SNACKS SA	550 000	-	-	550 000	-	550 000
PARTICIPATION SEFRIM	300 000	-	-	300 000	-	300 000
PARTICIPATION MAGIC FOOD	399 000	-	-	399 000	-	399 000
PARTICIPATION CCT	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
PARTICIPATION TAIMET	-	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000
TOTAL	6 105 501	4 000 000	1 000 000	9 105 501	170 000	8 935 501

Note 1.6: Valeurs immobilisées :

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2018 un solde de **59 350 922 DT** contre **56 907 795 DT** au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Immobilisations incorporelles	3 315 313	3 704 946	(389 633)	(11%)
Immobilisations incorporelles	4 674 671	4 382 215	292456	7%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 359 358)	(677 269)	(682 089)	101%
Immobilisations corporelles	54 373 250	50 859 268	3 513 982	7%
Immobilisations corporelles	60 283 006	54 018 889	(6 264 117)	(12%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 909 756)	(3 159 621)	(2 750 135)	87%
Immobilisations encours	1 662 358	2 343 582	681 223	29%
Immobilisations encours	1 662 358	2 343 582	(681 223)	(29%)
Total	59 350 922	56 907 795	2 443 127	4%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brut au 31/12/2017	Acquisition/ Transfert	Cession/ Transfert	Valeur Brut au 31/12/2018	Amort cumulé 31/12/2017	Dotation d'amort 2018	Réintégratio n des Amort	Amort cumulé 31/12/2018	V.C.N 31/12/2018
1) Immobilisations Incorporelles	4 382 215	292 456	-	4 674 671	677 269	681 860	-	1 359 129	3 315 542
* Licence	667 383	237 254		904 637	320 870	244 070		564 940	339 697
* Logiciels	3 714 832	48 001		3 762 833	356 399	436 350		792 749	2 970 084
* Site web	-	7 201		7 201		1 440		1 440	5 761
* Droit au bail	-			-				-	-
2) Immobilisations Corporelles	54 018 889	6 634 303	(370 186)	60 283 006	3 159 621	3 113 743	(363 378)	5 909 985	54 373 020
Immobilisations d'exploitation	45 002 548	5 172 516	-	50 175 064	1 405 183	1 647 518	-	3 052 701	47 122 362
* Terrains d'exploitation	9 509 106	1 505		9 510 611				-	9 510 611
* Bâtiments	29 701 570	41 285		29 742 855	885 624	681 023		1 566 646	28 176 209
* Aménagements de bâtiments	5 791 872	5 129 726		10 921 598	519 560	966 496		1 486 055	9 435 542
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 345 572	200 487		1 546 059	189 546	138 357		327 903	1 218 156
Matériels de Transport	887 810	250 499	(370 186)	768 123	534 217	114 151	(363 378)	284 990	483 133
Matériels Informatique	6 127 218	712 391		6 839 609	964 035	1 045 262		2 009 297	4 830 312
Machines DAB et GAB	654 758	230 035		884 793	65 982	168 357		234 338	650 455
Coffres Forts	-	68 375		68 375				-	68 375
Autres Immobilisations	982			982	657	98		755	227
3) Immobilisation en cours	2 343 582	919 572	(1 600 795)	1 662 358	-	-	-	-	1 662 358
Immobilisations corporelles en cours .	1 158 048	844 965	(1 541 005)	462 009				-	462 009
Immobilisations incorporelles en cours .	1 185 533	74 607	(59 790)	1 200 350				-	1 200 350
TOTAUX	60 744 685	7 846 331	(1 970 981)	66 620 035	3 836 889	3 795 603	(363 378)	7 269 114	59 350 921

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2018 un montant de **46 041 186 DT** contre **35 882 247 DT** au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017 Retraité	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	548 919	77 144	471 775	612%
<i>Comptes d'attente</i>	<i>516 796</i>	<i>10 285</i>	<i>506 511</i>	<i>4 925%</i>
Comptes d'attente de la salle de marché	516 796	10 285	506 511	4 925%
Comptes d'attente de la compensation	-	-	-	-
Autres comptes d'attente	-	-	-	-
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>32 123</i>	<i>66 859</i>	<i>(34 736)</i>	<i>(52%)</i>
Autres	45 492 267	35 805 103	9 687 164	27%
Stock de matière, fourniture et timbres	166 172	-	166 172	100%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	11 638	-	11 638	100%
Cartes et imprimés en stock	154 534	-	154 534	100%
Matériels en stock (Murabaha et Ijara)	17 122 614	12 747 794	4 374 820	34%
État, impôts et taxes	14 462 564	9 913 147	4 549 417	46%
Dépôts et cautionnements	19 775	407 343	(387 568)	(95%)
Opérations avec le personnel	5 021 500	1 941 991	3 079 509	159%
Débiteurs divers	1 173 487	2 125 122	(951 635)	(45%)
Autres valeurs à l'encaissement	1 421 099	1 498 548	(77 449)	(5%)
Charges à répartir (a)	3 062 824	5 659 459	(2 596 635)	(46%)
Actifs d'impôts différés	1 595 573	691 737	903 836	131%
Autres	1 446 659	819 962	626 697	76%
Total Autres Actifs	46 041 186	35 882 247	10 158 939	28%

(a) Les charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01/01/2018	Dépenses du 01/2018 au	VB au 31/12/2018	Cumul résorptions au 01/01/2018	Résorption du 01/01/2018 au 31/12/2018	Cumul résorptions au 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Frais d'émission des emprunts	836 597		836 597	704 807	75 784	780 591	56 005
Dépenses liées à l'augmentation c	5 015 135	74 496	5 089 631	1 535 184	1 753 160	3 288 345	1 801 286
Dépenses liées à la mise en place	100 684		100 684	30394.031	32 718	63 112	37 572
Dépenses liées à la communicatic	372 694		372 694	72660.364	124 178	196 838	175 856
Location des agences	832 681		832 681	215851.2443	277 533	493 384	339 297
Dépenses liées à l'organisation	388 755	42 664	431 419	108 359	112 123	220 482	210 936
Dépenses liées au système monét	35 821		35 821	6 150	11 939	18 089	17 732
Dépenses liées au système SWIF	29 813		29 813	8 956	9 923	18 879	10 934
Dépenses liées au système de télé	79 213		79 213	26 402	26 402	52 804	26 409
Autres charges à répartir	239 332		239 332	239 332	0	239 332	-
Dotations aux amortissements	190893		190 893	42 416	63 625	106 041	84 852
Prime de démarrage	679290		679 290	150 938	226 407	377 345	301 945
Total	8 800 907	117 160	8 918 067	3 141 450	2 713 793	5 855 243	3 062 824

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2018 un solde de **57 127 278 DT** contre **6 852 378 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une évolution de **734%**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	0	0	-	-
Total	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%

Quant aux dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	1 851 375	6 852 378	(5 001 003)	(73%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	55 275 903	0	55 275 903	100%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	57 127 278	-	-	-	57 127 278
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	1 851 375	-	-	-	1 851 375
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	27 650 000	-	-	-	27 650 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	27 432 000	-	-	-	27 432 000
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	193 903	-	-	-	193 903
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	57 127 278	-	-	-	57 127 278

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	57 127 278	57 127 278
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	57 127 278	57 127 278

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2018 un solde de **276 869 667 DT** contre **94 559 330 DT** au 31 décembre 2017 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dépôts à vue	91 268 123	51 182 984	40 085 139	78%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	185 601 544	43 376 346	186 485 698	430%
Tawfir	53 876 121	22 130 250	76 006 371	343%
Istithmar	116 432 048	16 038 103	100 393 945	626%
Istithmar en dinars	100 839 299	15 800 000	85 039 299	538%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 929 715	238 103	2 691 613	1 130%
Istithmar en devises	12 535 231	-	12 535 231	100%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	127 803	-	127 803	100%
Autres sommes dues à la clientèle	15 293 375	5 207 994	10 085 381	194%
Total	276 869 667	94 559 330	226 570 837	240%

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **48 401 104 DT** contre **76 784 431 DT** au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Emprunts	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)
Ressources Spéciales	0	0	-	-
Total	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)

Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31.12.2018 et au 31.12.2017:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Emprunts	47 768 759	74 508 992	(26 740 233)	(36%)
Dettes rattachées sur dettes emprunts	632 345	2 275 439	(1 643 094)	(72%)
Total	48 401 104	76 784 431	(28 383 327)	(37%)

Le tableau des mouvements des emprunts hors dettes rattachées au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	solde en début de période	Mouvements 2018	Remboursement 2018	Soldes 31/12/2018
BT 10	3 000 000	300 000	0	300 000	0
BT 11	1 500 000	150 000	0	150 000	0
BT 12	3 000 000	300 000	0	300 000	0
BT 13	500 000	50 000	0	50 000	0
	8 000 000	800 000	0	800 000	0
BTE4	5 000 000	1 977 233	0	1 087 912	889 321
	5 000 000	1 977 233	0	1 087 912	889 321
BTL6	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000
BTL7	2 000 000	600 000	0	400 000	200 000
	5 000 000	1 500 000	0	1 000 000	500 000
BNA 07	5 000 000	1 750 000	0	1 000 000	750 000
BNA CUN 1	5 000 000	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000
	10 000 000	3 750 000	0	2 000 000	1 750 000
BH 09	5 000 000	1 955 761	0	1 087 633	868 128
	5 000 000	1 955 761	0	1 087 633	868 128
ATB 12	5 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0
ATB 13	3 000 000	1 200 000	0	600 000	600 000
ATB 14	2 000 000	1 200 000	0	400 000	800 000
	10 000 000	3 400 000	0	2 000 000	1 400 000
ABC 10	7 000 000	2 356 258	0	1 536 957	819 301
ABC 11	1 000 000	388 978	0	215 651	173 328
	8 000 000	2 745 236	0	1 752 607	992 629
AB36	1 000 000	50 000	0	50 000	0
AB37	2 000 000	857 142	0	285 714	571 428
AB38	2 000 000	928 572	0	285 714	642 858
AB39	2 000 000	1 000 000	0	285 714	714 286
AB40	2 000 000	1 000 001	0	285 714	714 287
AB41	2 000 000	1 000 001	0	285 714	714 287
AB42	1 500 000	894 769	0	304 794	589 975
AB43	1 500 000	810 700	0	343 863	466 837
AB44	2 000 000	1 139 577	0	431 006	708 571
	16 000 000	7 680 762	0	2 558 234	5 122 528
QNB 01	4 000 000	1 800 000	0	800 000	1 000 000
QNB 02	3 000 000	1 350 000	0	600 000	750 000
QNB 03	3 000 000	1 350 000	0	600 000	750 000
QNB 04	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000
QNB 05	2 000 000	1 000 000	0	400 000	600 000
	15 000 000	7 000 000	0	3 000 000	4 000 000
ELBARAKA 2	26 500 000	12 000 000		12 000 000	0,000
ELBARAKA	0	0	9 000 000	9 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	8 000 000	8 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	2 000 000	2 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	7 000 000	2 500 000	4 500 000
EL BARAKA	0	0	5 000 000	5 000 000	0,000
EL BARAKA	0	0	7 000 000	3 000 000	4 000 000
	26 500 000	12 000 000	38 000 000	41 500 000	8 500 000
MOURABHA ZITOUNA	25 700 000	25 700 000		3 953 846	21 746 154
	25 700 000	25 700 000	0	3 953 846	21 746 154
EO 2013	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0
	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0
BT Assurance carte vie 0	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000
	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000
TO TAL	156 200 000	74 508 992	38 000 000	64 740 233	47 768 759

La ventilation, au 31 décembre 2018, des dettes et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
DETTES BANCAIRES				
BTE	285 127	604 194		889 320
BTE 4	285 127	604 194		889 320
BTL	250 000	250 000		500 000
BTL 6	150 000	150 000		300 000
BTL 7	100 000	100 000		200 000
BNA	500 000	1 250 000		1 750 000
BNA 07	250 000	500 000		750 000
BNA 08	250 000	750 000		1 000 000
BH	284 236	583 891		868 127
BH 09	284 236	583 891		868 127
ATB	100 000	900 000	400 000	1 400 000
ATB 13		600 000		600 000
ATB 14	100 000	300 000	400 000	800 000
ABC	460 986	531 643		992 629
ABC 10	404 210	414 956		819 166
ABC 11	56 776	116 688		173 463
AMEN BANK	425 063	2 165 136	2 532 329	5 122 528
AB 37	71 429	214 286	285 714	571 429
AB 38	71 429	214 286	357 143	642 857
AB 39		285 714	428 571	714 286
AB 40		285 714	428 571	714 286
AB 41		285 714	428 571	714 286
AB 42	79 649	248 239	262 086	589 975
AB 43	89 906	280 123	96 809	466 838
AB 44	112 651	351 059	244 862	708 572
QNB	750 000	2 250 000	1 000 000	4 000 000
QNB 1	200 000	600 000	200 000	1 000 000
QNB 2	150 000	450 000	150 000	750 000
QNB 3	150 000	450 000	150 000	750 000
QNB 4	150 000	450 000	300 000	900 000
QNB 5	100 000	300 000	200 000	600 000
CERTIFICAT DE LEASING				
AL BARAKA BANK	8 500 000	0		8 500 000
	4 500 000			4 500 000
	4 000 000			4 000 000
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	17 792 308	21 746 154
	988 462	2 965 385	17 792 308	21 746 154
BT	0	2 000 000		2 000 000
ASSURANCE CARTE VIE		2 000 000		2 000 000
Total	12 543 873	13 500 249	21 724 636	47 768 759

Note 2.5: Autres passifs :

Le solde des autres passifs s'élève à **62 403 181 DT** au 31 décembre 2018 contre **49 290 551 DT** au 31 décembre 2017:

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	1 212 875	798 933	413 942	52%
Provisions pour congés payés et IDR	1 212 875	798 933	413 942	52%
Comptes d'attente et de régularisation	61 190 306	48 491 618	12 698 688	26%
<i>Comptes d'attente</i>	876 313	1 829 623	(953 310)	(52%)
<i>Comptes de régularisation</i>	3 136 371	5 214 819	(2 078 448)	(40%)
Créditeurs divers	55 703 274	37 975 333	17 727 941	47%
Fournisseurs	54 013 086	36 748 264	17 264 822	47%
Dépôts du personnel	502 861	335 788	167 073	50%
Prestataire de services	1 187 327	891 281	296 046	40%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	1 456 112	3 204 241	(1 748 129)	(55%)
<i>Autres</i>	18 236	267 602	(249 366)	(93%)
Total Autres passifs	62 403 181	49 290 551	13 112 630	21%

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés ont atteint **184 339 984 DT** au 31 décembre 2018 contre **171 125 494 DT** au 31 décembre 2017.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Nombres d'actions 30 000

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Réserves à régime fiscal particulier	ACTIONS PROPRES	Fond Social	Chahadett wifak	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2017	150 000 000	1 867 419	2 040 467	16 810 000	-48 855	657 218		848 656	-1 049 412	171 125 494
Réserves			621 661						(621 661)	0
Variation Fonds Social						6 534				6 534
Actions Propres					(449 671)					(449 671)
Titres assimilés des capitaux propres							15 437 000			0
Résultats reportés								(1 671 073)	1 671 073	0
Résultat de l'exercice									(1 779 373)	(1 779 373)
Capitaux Propres au 31/12/2018	150 000 000	1 867 419	2 662 129	16 810 000	-498 526	663 751	15 437 000	-822 417	-1 779 373	184 339 984

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :

Les intérêts des minoritaires présentent le détail suivant :	
Parts des minoritaires dans le capital	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	8 206
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	3 235
Total	31 441

(2) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **1 137 428 DT** contre **8 481 088 DT** au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Cautions (1)	1 022 198	8 481 088	(7 458 890)	(88%)
Avals (2)	115 230	0	115 230	0%
Autres garanties données	0	0	0	0%
Total	1 137 428	8 481 088	(7 343 660)	(87%)

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Cautions en faveur des banques	0	0	0	0%
Cautions en faveur des établissements financiers	0	0	0	0%
Cautions en faveur de la clientèle	1 022 198		1 022 198	100%
Total	1 022 198	0	1 022 198	100%

(2) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	0	0	0	0%
Avals sur emprunts obligataires	0	0	0	0%
Avals en faveur de la clientèle	115 230	0	115 230	100%
Total	115 230	0	115 230	100%

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de **4 118 837 DT** au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Crédits documentaires Import	4 118 837	0	4 118 837	100%
Crédits documentaires Export	0	0	0	0%
Total	4 118 837	0	4 118 837	100%

Note 4.3: Engagements donnés :

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2018 à **56 575 393 DT** contre **81 753 006 DT** au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une diminution de 31% et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Engagements de financement donnés	58 575 393	81 753 006	(23 177 613)	(28%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés			-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	58 575 393	81 753 006	(23 177 613)	(28%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT			-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	56 575 393	81 753 006	(25 177 613)	(31%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	16 208 059			
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués Mourabaha	40 367 334			
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	2 000 000	0	2 000 000	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	0	0	0	0%
Autorisation de crédits par carte	0	0	0	0%
Engagements sur titres	0	0	-	0%
Participations non libérées	0	0	0	0%
Titres à recevoir	0	0	0	0%
Titres à livrer	0	0	0	0%
Total	56 575 393	81 753 006	(25 177 613)	(31%)

Note 4.4: Garanties Recues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2018 à **94 546 012 DT** contre **39696 811 DT** au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2018 comme suit :

Description	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	0	0	0	0%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	1 008 909	358 511	650 398	181%
Garanties reçues de la clientèle	93 537 103	39 338 300	54 198 803	138%
Total	94 546 012	39 696 811	54 849 201	138%

(3) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés :

Les marges et revenus assimilés s'élève à **29 281 558 DT** au 31 décembre 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	989 788	1 556 743	(566 955)	(36%)
Opérations avec la clientèle	28 291 770	19 333 579	8 958 191	46%
Portefeuille Murabaha	6 152 040	346 717	5 805 324	1 674%
Portefeuille Ijara	22 349 207	18 949 013	3 400 194	18%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	126 733	0	126 733	100%
Profits réservés	(336 210)	37 849	(374 058)	(988%)
Total	29 281 558	20 890 322	8 391 236	40%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant en 2018 un montant **6 192 866 DT** enregistrant ainsi une augmentation de **1 664 774 DT** par rapport à 2017 et se présentent comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	1 173 102	159 135	1 013 968	637%
Commissions sur engagements par signature en TND	23 546	1 491	22 055	1 479%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	514 426	83 365	431 062	517%
Monétiques	661 089	113 555	547 534	482%
Commissions de Gestion, études et Engagement	3 097 687	963 216	2 134 471	222%
Commissions de Banque Directe	37 581	4 332	33 249	768%
Bancassurance	523 798	279 046	244 752	88%
Autres commissions	161 635	60 635	101 000	167%
Total	6 192 866	1 664 774	4 528 092	272%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2018 et 2017 :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Gain/Perte net sur titres de transaction	(12 903)	(4 630)	(8 273)	179%
Gain/Perte net sur opérations de change	5 807 112	264 659	5 542 453	2 094%
Total	5 794 209	260 029	5 534 180	2 128%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit en 2018 et 2017:

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	143 186	698 297	(555 111)	(79%)
Fonds Gérés	131 337	698 080	(566 743)	(81%)
Créances sur l'état	11 849	217	11 632	5 369%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	119 687	60 493	59 194	98%
Total	262 873	758 790	(495 917)	(65%)

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé en 2018 un montant de **15 124 536 DT**. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(3 754 418)	(1 997 993)	(1 756 425)	88%
Opérations avec la clientèle	(6 962 267)	(844 353)	(6 117 914)	725%
Marges sur dépôts a vue	(673 085)	(85 712)	(587 373)	685%
Marges sur comptes Tawfir	(1 882 849)	(299 289)	(1 583 560)	529%
Marges sur dépôts Isthithmar	(4 255 007)	(307 685)	(3 947 323)	1 283%
Marges sur certificats de dépôts	(151 325)	(151 667)	342	(0%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 223 277)	(4 400 497)	177 220	(4%)
Autres Marges et charges	(184 573)	(78 101)	(106 472)	136%
Total	(15 124 536)	(7 320 945)	(7 803 591)	107%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de **571 288 DT** par rapport au 31 décembre 2017 pour se situer à un montant de **933 568 DT** au 31 décembre 2018 :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(872 602)	(314 151)	(558 451)	178%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(55 268)	(38 627)	(16 641)	43%
Autres commissions Encourues	(5 698)	(9 502)	3 804	(40%)
Total	(933 568)	(362 280)	(571 288)	158%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2018 un montant de **1620982 DT**, enregistrant une hausse de **921 067DT** par rapport à l'exercice 2017. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(3 222 642)	(2 706 918)	(515 724)	19%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(119 137)	0	(119 137)	100%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(504 866)	(96 946)	(407 920)	421%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	0	(11 196)	11 196	(100%)
Total dotations	(3 846 645)	(2 815 060)	(1 031 585)	37%
Perte sur créances	0	(1 520 643)	1 520 643	-100%
Total des dotations et des pertes sur créances	(3 846 645)	(4 335 703)	489 058	(11%)
Reprise sur provisions sur créances douteuses	2 020 602	1 931 325	89 277	5%
Reprise sur provisions collectives	9 737	183 819	(174 082)	(95%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	127 329	0	127 329	100%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	0	1 520 644	(1 520 644)	(100%)
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	67 995	0	67 995	100%
Total reprises	2 225 663	3 635 788	(1 410 125)	(39%)
Recouvrement des créances radiées	0	0	0	0%
Total des reprises et des récupérations sur créances	2 225 663	3 635 788	(1 410 125)	(39%)
Total	(1 620 982)	(699 915)	(921 067)	132%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	0	(44 751)	44 751	(100%)
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	0	132 000	(132 000)	(100%)
Total	0	87 249	(87 249)	(100%)

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2018 à **12 449 DT** contre **6 352 DT** au 31 décembre 2017.

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé en 2018 un montant de **14 639 756 DT**, enregistrant ainsi une hausse de

4 641 754 DT par rapport à 2017. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017 Retraité	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(11 026 459)	(7 297 484)	(3 728 975)	51%
Rémunération du personnel stagiaire	0	(91 518)	91 518	-100%
Impôts et taxes sur salaires	(297 743)	(198 540)	(99 203)	50%
Charges sociales	(2 510 062)	(1 836 076)	(673 986)	37%
Dotations aux provisions pour la départ à la retraite des personnels	(20 000)	(53 255)	33 255	-62%
Dotations aux provisions pour congés payés	(408 752)	(271 668)	(137 084)	50%
Frais de formation	(102 755)	(63 966)	(38 789)	61%
Autres charges liées au personnel	(273 985)	(185 495)	(88 490)	48%
Total	(14 639 756)	(9 998 002)	(4 641 754)	46%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 81% pour se situer à un montant de **5 717 120 DT** au 31 décembre 2018 contre **3 161 296 DT** au 31 décembre 2017. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017 Retraité	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(3 467 811)	(1 448 583)	(2 019 228)	139%
Loyer	(967 773)	(458 512)	(509 261)	111%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(1 222 324)	(638 681)	(583 643)	91%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(56 368)	(19 298)	(37 070)	192%
Primes d'assurance	(136 059)	(109 805)	(26 254)	24%
Frais d'abonnement	(904 726)	(141 504)	(763 222)	539%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(180 562)	(80 784)	(99 778)	124%
Autres charges d'exploitation	(2 249 309)	(1 712 712)	(536 596)	31%
Impôts et taxes	(97 344)	(105 360)	8 016	(8%)
Fournitures et produits énergétiques consommables	(712 663)	(433 201)	(279 462)	65%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(479 042)	(466 540)	(12 502)	3%
Transport et déplacement	(94 232)	(153 633)	59 401	(39%)
Frais divers de gestion	(866 028)	(553 978)	(312 050)	56%
Total	(5 717 120)	(3 161 296)	(2 555 824)	81%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2018, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de **2 249 461 DT** pour se situer à un niveau de **6 509 394 DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(436 349)	(225 066)	(211 283)	94%
Dotation aux amortissements des Constructions	(681 023)	(643 740)	(37 282)	6%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(138 357)	(55 839)	(82 518)	148%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 045 261)	(519 640)	(525 622)	101%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(114 151)	(99 376)	(14 775)	15%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(168 357)	(65 982)	(102 375)	155%
Dotation aux amortissements des Serveurs	0	(49 225)	49 225	(100%
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(98)	(98)	0	0%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(244 070)	(189 738)	(54 332)	29%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(966 496)	(264 654)	(701 842)	265%
Dotation au Resorption des frais preliminaires	(2 713 793)	(2 146 575)	(567 218)	26%
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	0	(1 440)	100%
Total	(6 509 394)	(4 259 933)	(2 249 461)	53%

(6)Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de **38 834 043 DT** à **53 363 485 DT** enregistrant une augmentation de **14 529 442 DT**. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de **35 030 447 DT** et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour **8 754 634 DT** et de financement à hauteur de **11 746 371 DT**.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à **35 030 447 DT** au 31 décembre 2018. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour **41 268 633DT**.
- La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour **178 476 160 DT**.

Flux nets négatifs :

- La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour **152 386 740 DT** ;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour **17 108 321 DT**.
- Les autres flux de trésorerie affectés des activités d'exploitation pour **1 197 665 DT**

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à **8 754 634 DT** et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.

Ce flux de trésorerie négatifs net de **11 746 371 DT** provient principalement par l'émission des titres participatifs pour **15 443 534 DT** et le remboursement d'emprunts pour **26 740 233 DT**.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2018 à **53 363 485 DT** contre **38 834 043 DT** au 31 décembre 2017.

Description	31-déc		Variation	
	2018	2017	Absolu	%
ACTIF	110 490 763	45 686 421	64 804 342	142%
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	36 562 084	15 819 863	20 742 221	131%
FINANCIERS	73 300 558	29 249 759	44 050 799	151%
Créances sur les établissements bancaires inférieurs à 90 jours	73 300 558	29 249 759	44 050 799	151%
Créances sur les établissements financiers inférieurs à 90 jours	-	-	0	-
TITRES DE TRANSACTION	628 121	616 799	11 322	2%
PASSIF	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
BANQUE CENTRALE, C.C.P	0	0	0	-
FINANCIERS	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires inférieurs à 90 jours	57 127 278	6 852 378	50 274 900	734%
Dépôts et avoirs des établissements financiers inférieurs à 90 jours	0	0	0	-
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	53 363 485	38 834 043	14 529 442	37,41%

7- PARTIES LIEES :

Les parties liées de la banque se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ WIFAK SICAR	Filiale
▪ SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES	Société siégeant au conseil
▪ Islamic corporation for the development of the private sector	d'administration et à dirigeants communs avec WIB
▪ Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les membres proches de leurs familles	
▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	
- Société PROSID SUD	
- Société d'étude et de construction métallique	
- Société INTERCHAUX	
- Société L'immobilière Contemporaine	
- Société ALULUX SUD	
- Société ROYAL OLIVE OIL	
- Société TOUTALU	
- Société COTUNAL	
- Société INTERNATIONAL TRDING COMPANY	

Sociétés détenues par
l'administrateur HEDI BEN AYED

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **76** contrats IJARA et **47** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

(En DT)

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2018	Impayés et PAR au 31/12/2018	Produits de l'exercice 2018
<u>Financements IJARA</u>	<u>76</u>	<u>4 412 848</u>	<u>17 273</u>	<u>332 733</u>
Société PROSID	11	84 359	1 382	10 979
Société ELECTRIA	3	129 685	417	12 107
Société INTERMETAL SA	7	697 561	(4 511)	21 979
Société Nouvelle de Construction SNC	18	296 923	569	18 511
Société Technique Industrielle et Commerciale	6	321 933	59	17 205
Société TRANSIDER	1	1	1	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	245 177	823	19 352
Société Sens Inverse	3	32 049	39	2 895
Société SAMFI « SARL »	3	17 916	229	2 398
Société METALSHIP	2	26 876	81	2 426
Société INTER FER FORGE	1	1	2	-
Société C.C.P.S	4	242 022	25	20 793
Société PROSID SUD	4	1 088 765	1 072	95 527
Société d'étude et de construction métallique	2	24 130	19	2 851
Société INTERCHAUX	4	247 479	3 390	23 711
Société ROYAL OLIVE OIL	1	754 433	13 441	66 535
Société TOUTALU	3	153 035	215	11 802
Société SITEL	1	50 503	20	3 662
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>47</u>	<u>28 114 304</u>	<u>508 843</u>	<u>1 034 925</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	15	3 409 690	50 275	140 641
Société INTERMETAL SA	2	8 220 463	55 468	121 969
Société PROSID	18	7 905 783	79 794	296 958
Société ROYAL OLIVE OIL	5	3 000 000	11 392	19 121
Société PROSID SUD	3	721 623	3926	6 174
Société C.C.P.S	3	150 261	181 255	114 274
COTUNAL	1	4 706 484	126 733	291 748
INDEPENDANT TRADING COMPANY ITC	-	-	-	44 040
Total	123	32 527 152	526 116	1 367 658

En 2018, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **15** contrats IJARA et **45** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

(En DT)

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes	Commissions en TTC
Financements IJARA	15	2 890 909	2 250
Société C.C.P.S	1	89 940	150
Société Nouvelle de Construction SNC	3	288 779	450
Société INTERCHAUX	1	50 483	150
Société ELECTRICA	1	28 605	150
Société INTERMETAL SA	2	669 181	300
Société PROSID SUD	2	1 215 542	300
Société TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	2	365 853	300
Société SITEL	1	63 000	150
Société TOUTALU	1	119 526	150
MOURABAHA et autres financements bancaires	45	48 177 149	175 406
Société TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	13	6 863 706	33 452
Société C.C.P.S	2	1 744 362	10 379
Société INTERMETAL SA	2	11 834 364	45 959
Société PROSID	18	12 604 642	15 477
Société PROSID SUD	3	808 741	4 455
Société ROYAL OLIVE OIL	5	3 000 000	8 925
Société COTUNAL	1	4 706 484	12 326
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY ITC	1	6 614 850	44 433
Total	60	51 068 058	177 656

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2018** se sont élevés à **437 340 DT**.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la banque à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention

d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2018**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2018**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2018** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2018** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2018** s'élèvent à un montant brut de **141 250 DT** dont **90 000 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés arrêtés au **31 décembre 2018** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 29 Mars 2019 date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration de la banque ;

Aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK** qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **629 172 655 Dinars** et un résultat consolidé déficitaire de **1 779373 Dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au 31 Décembre 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2018 un solde de **402424 166 Dinars**, dans le bilan consolidé du groupe (**64%**), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de **1 688 976 Dinars**) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe «**2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes** ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par

les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Risque identifié

Au 31 Décembre 2018, et telle qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « **1-5 – Portefeuille d'investissement** », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de **11245619 Dinars**, couverts par des provisions de **380 000 Dinars**, soit un montant net de **10 865 619 Dinars**.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « **2-4 : Portefeuille investissement** ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.

- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « **5-1 : Marges et revenus assimilés** », s'élèvent, au 31 Décembre 2018, à **29 281 558 Dinars**, dont **22 349 207 Dinars** proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « **2-8 : Comptabilisation des revenus** », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;

- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

Risque identifié

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (**Note 1-7 : Autres actifs**) un actif d'impôt différé pour un montant de **1 595 573 DT**, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère WIFAK BANK que par sa filiale WIFAK SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées et des pertes fiscales de la société mère WIFAK BANK qui sont admises en déduction sur les exercices postérieurs.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2018. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe WIFAK BANK de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;

- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Effacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe WIFAK BANK. Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du contrôle interne.

Tunis le 02Avril 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA

Béchir NEDRI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI